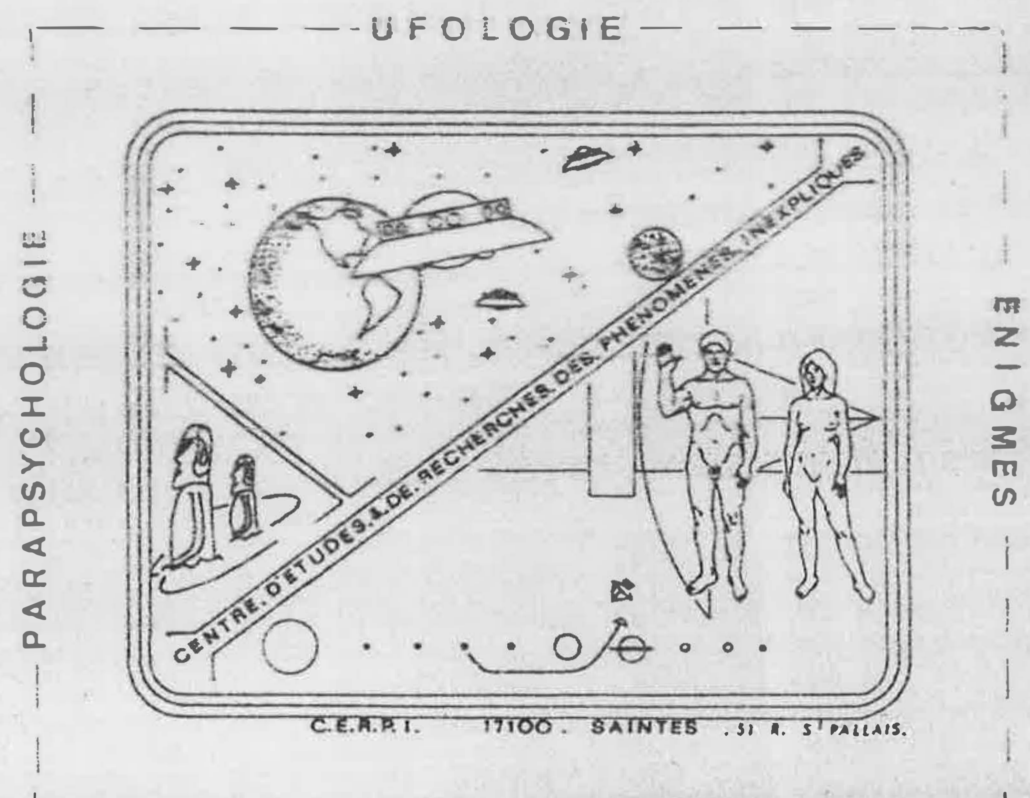
CERPI

Centre d'études et de recherches des phénomènes inexpliqués

51 rue St Pallais SAINTES

LA DERNIERE DEMARCHE DE LA RAISON EST DE RECONNAITRE QU'IL Y A UNE INFINITE DE CHOSES QUI LA SURPASSE.

BLAISE PASCAL



" LE MOT DU PRESIDENT "

" ..IL Y AURA DES SIGNES DANS LE CIEL....

LE 2 MARS 1972, j'ETAIS TEMOIN D'UNE MANIFESTATION DANS LE CIEL DE GEMOZAC. CETTE OBSERVATION EST & A L'ORIGINE & DE L'IDEE D'UN GROUPEMENT D'ETUDES ET DE RECHERCHES SUR LES DEUX "CHARENTES".

LA CHASSE AUX OVNIs, ET AUTRES PHENOMENES INEXPLIQUES ETAIT ALORS OUVERTE, D'une maniére certaine, POUR NOTRE REGION.

UN JOUR FUTUR, LORSQUE EN 16, OU EN 17, ON PARLERA O.V.N.I, AU C.E.R.P.I ON PENSERA.

" ON DEMANDE AU SAVANT DE DEMONTRER.
AU SAGE (celui qui sait)
ON SE CONTENTE DE SON AFFIRMATION."

...LONGUE VIE AU C.E.R.P.I, Michel SOURIS. le 20.11.1975

================================ 0 ================================

OVNI- A PROPOS DE L'AFFAIRE DU 25 AVRIL 1975 (selon UFOLOGIA-CFRU Nº 1 (57600 FORBACH)

REIMS: PASSAGE D'UN OVNI LENTICULAIRE VERS 20 h55. DEUX TEMOIGNAGES.
SEDAN: "UNE TRAINEE ETINCELLANTE" PASSE AU DESSUS DES FORTIFICATIONS.
L'APPAREIL BLANC ET BRILLANT EVOLUE TRES BAS SUR L'HORIZON (20°) SELON UNE TRAJECTOIRE SE/NO.
A 20 KM DE SEDAN: OBSERVATION D'OVNI EN FORME DE GROSSE LENTILLE" comPORTANT DES HUBLOTS BIEN SEPARES.
ROISSY: PASSAGE D'UN OVNI ROND, A 20H51, DE COULEUR BLANCHE, AVEC TRAINEE. BASSE ALTITUDE EN APPARENCE. S/N.
VITRY-LE-FRANCOIS: VERS 21 h, OBSERVATION D'UN OVNI TRES CLAIR AVEC TRAINEE. LE PHENOMENE NE DURA QUE 2 A 3 SECONDES.

====== A L'ACTIF DU SERVICE "ENQUETES" (OVNI) du CERPI, DEUX CAS, QUI VIENNENT GROSSIR CE DOSSIER " AFFAIRE DU 25/4/75.

1º LILLE: 25.4.75. à 20 H 5 (l'observation sera décrite au prochain numéro) ORIGINE: Hebdomadaire, LE PELERIN.

2º VILLEBOIS-LAVALETTE: 25.4.75. à 20 h 55 (voir "BULLETIN DU CERPI)
Témoin: Mr LUCAS ORIGINE: ENQUETE CERPI (dép: 16)

QUE S'EST-IL PASSE EN FRANCE, CE JOUR DU 25/4 ! Bien étrange, cette Observation collective, vers 21 h.

LE SERVICE ENQUETES, 26.12.75

- E D I T O R I A L -

Chers Amis,

L'Ufologie est née, vive l'Ufologie ! Heureusement elle n'a pas attendu le CERPI pour naître. Mais au fait quand est-elle venue au monde ?

Le 24 Juin 1947 lorsque l'homme d'affaires américain Kenneth Arnold vit " 9 disques plats comme des soucoupes" ? Le 12 Août 1883 quand le professeur Bonilla à l'observatoire de Zacatecas prit les premières photos de : " 283 corps apparaissant devant le disque solaire " ?
Le 14 Avril 1561 à Nuremberg où les habitants observèrent des disques circulaires, des boules en grand nombre " ? Il y a 3000 ans dans le Ramayana et le Maha Bharata, ces textes sacrés indous parlant : " de nuages azurés en forme de globes lumineux qui brillaient comme du feu "? Il y a dix mille ans ? Un million d'années ? Un milliard d'années ? plus ..... ? Nul ne le sait.

L'Ufologie naquit dans le cerveau du 1er être intelligent qui vit cette chose là, eut peur sans doute, se prosterna peut-être, essaya de comprendre assurément. Et depuis, on en vit beaucoup de ces choses, de plus en plus, et de plus en plus en virent. Et malgré tous les titres de nos emminents savants, malgré tous leurs doctorats, leurs professorats on n'en sait guère davantage. Tout au plus l'homme ne se prosterne plus devant ces dieux "venus du ciel", mais il a gardé presque toujours ce même réflexe de crainte. Il se cache, il tire des coups de fusil, il fuit.
Une nouvelle affaire Dreyfus surgit en quelque sorte. On est pour ou contre les O.V.N.I. - Les scientifiques se divisent. Ils se jettent pêle-mêle des mots à la figure autour d'un tapis vert. D'un côté, rapport Condom, rapport Blue-Book, hallucination, isolée ou collective, vitesse de la lumière, théorie de la relativité d'Einstein, et toujours, le refus d'étudier sérieusement les millions de témoignages. Et l'orgueil alors, toujours cet orgueil scientifique, imperméable qui détourne les yeux, qui méprise, qui rejette systématiquement ce qu'il n'explique pas, quitte à se rendre ridicule 50 ans plus tard. N'oublions pas que, pour les adversaires de Galvani " l'électricité était un tour de prestidigitation", pour Bouilland membre de l'Académie des Sciences, membre de l'Académie de Médecine, le téléphone était de la ventriloquerie. L'impossible d'aujourd'hui devient réalité demain (on devrait presque en faire un postulat).
Les leçons du passé ne semblent servir à rien ! Ils nient, se fâchent et deviennent tout rouge.

De l'autre côté du tapis vert d'autres mots : pluralité des mondes, antigravitation - projet Ozma, photos, traces au sol, détection au radar, effets physiologiques sur les hommes et les annimaux, rapports d'enquêtes et des faits toujours des faits qui s'accumulent et ridiculisent leurs détracteurs.
Au dessus de nos braves scientifiques les gouvernements se taisent hypocritement. Les armées obéissent et se taisent aussi. L'Eglise se tait. Les politiciens se taisent. Et ce grand silence a même réussi à donner un complexe à ceux qui voient. Alors souvent ils se taisent aussi.

Et le CERPI dans tout cela me direz-vous ? Et bien le CERPI lui, est né tranquillement, sans douleur, grâce à son Président accoucheur Michel SCURIS. Sans lui ce petit bulletin n'existerait pas..

Les rapports d'observation charentais ne seraient pas recueillis. Et puis on ne se retrouverait pas chaque semaine à notre permanence, ou chez l'un ou l'autre chaque mois, pour travailler, discuter, controverser même, et cela toujours sans méchanceté, sans hargne, sans oeillère, l'esprit ouvert et le coeur aussi.

Désintéressé, évidemment, curieux bien sûr, passionné toujours, le CERPI affronte la bêtise, l'ignorance et ce qui est pire la mauvaise foi. Mais la vérité s'en fiche, elle en a vu d'autre ! Et puis elle n'est pas pressée ....

F. COLOMBIER

-:-:-:-:-:-:-:-:-

" SOIREES C.E.R.P.I "

Chacun de nous attend avec impatience cette soirée qui nous réunit mensuellement.
Variée, elle offre à chacun au moins un sujet intéressant (discussion sur les O.V.N.I. avec éventuellement observation nocturne ou encore projection de documents, films ,diapos - sur le spiritisme, l'occultisme, en résumé sur tout ce qui est inexpliqué)
Fréquente, elle a lieu le dernier samedi soir de chaque mois.
Amicale, elle l'est parce que d'une part le CERPI est composé d'amis et que d'autre part chaque réunion est organisée par une personne différente bien souvent à domicile, et cela dans une ambiance quasi familiale où le café est de rigueur.

Trois soirées nous ont déjà permis de nous retrouver. La première à NIEUL-LES-SAINTES, la seconde à CHERVES-RICHEMONT, et la troisième et dernière à GEMOZAC. On peut aussi y intercaler une soirée à LA ROCHELLE.

La prochaine aura lieu le samedi 31 Janvier 76 au Chateau du DOUHET (17) à 21 heures. Les heure et lieu de rendez-vous sont inchangés à savoir : Ibis rue St Pallais à SAINTES à 20 h 30.

-:-:-:-:-:-:-:-:-

C O S M O G R A P H I E

- A - SPHERE CELESTE

1°) Astres

On appelle astres tous les objets brillants que l'on aperçoit dans le ciel, quand il n'est pas couvert de nuages.
Pour l'observateur terrestre, les principaux astres sont le soleil et la lune ; les autres, en nombre immense, sont perçus comme des points lumineux.

2°) Distance angulaire

On appelle distance angulaire de deux astres A et B assimilables à des points, l'angle formé par les rayons visuels se dirigeant de l'oeil O de l'observateur vers les deux astres

Distance angulaire prise avec une arbalestrille, instrument utilisé dès 1342 par les matelots de Vasco de Gama.

Pour l'utilisation on fait coulisser le marteau C et D sur la flèche E et on lit l'écart angulaire sur cette même flèche graduée.

L'oeil apprécie souvent mal les distances angulaires. On voit le soleil et la lune "de la taille d'une assiette" alors que leur diamètre correspond à celui d'une assiette placée à 25 m de l'oeil.
Le pouce, le poing fermé ou la main écartée, placé à 50 cm environ de l'oeil (bras tendu) permet d'apprécier plus exactement quelques distances angulaires



(Dans le cadre du CERPI, la distance angulaire sert à calculer le diamètre apparent des OVNI)

(enquête CERPI I6/I7)

Cette enquête a été la lère effectuée par le CERPI, lère certainement d'une longue série.

Les archives sur celle-ci aussi bien écrite que l'enregistrement au magnétophone se trouvent accessibles à tous ceux qui désireraient en prendre plus ample connaissance.

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

T R I B U N E   L I B R E

-:-:-

L'avocat du Diable.

L'avocat du diable est l'écclesiastique de la chancellerie romaine chargé de contester les mérites d'une personne dont on propose la canonisation.

Au CERPI, il n'y a pas d'avocat du diable. Il n'existe pas chez nous quelqu'un devant détruire une thése ou portant systématiquement la contradiction, mais je pense qu'il est indispensable que chacun se fasse l'avocat du diable. Personnellement d'abord vis à vis de lui-même à la suite d'une lecture, d'une information ou envers les autres en public, face à des convaincus ou face à de simples curieux. On peut appeler cela l'esprit critique bien sur, mais je préfère l'expression avocat du diable parce que plus imagée et plus significative.

Si l'Eglise s'offre un tel avocat ce n'est pas pour rien. L'enjeu de l'affaire est trop gravë. Elle ne déclare pas une personne sainte sans prendre certaines précautions et c'est par scrupule disons qu'elle va jusqu'à fouiller sa vie dénichant tel ou tel détail qui viendrait renverser justement cette sainteté.

Et bien ne pensez vous pas que l'Ufologie et la parapsychologie dont l'ossature est cimentée de fantastique, d'invraisemblable voire de déraisonnable ne méritent pas la même prudence. La prudence est mère de toutes les vertus parait-il ! c'est vrai sur ce terrain où nous avançons avec si peu de lumière, presque dans le noir.

Ayons la prudence et la modestie de ne pas présenter comme une affirmation ou un dogme ce qui n'est qu'une hypothèse parmi tant d'autres. A titre d'exemple : aucun parmi les grands de la radiesthésie n'a jamais pu définir des lois générales en cette matière. Ce qui était vrai pour l'un ne l'était pas pour l'autre. D'ailleurs ils n'ont jamais parlé de science radiesthésique mais plutôt d'un art d'utiliser le pendule ou la baguette. Parce que les lois qui régissent cet art nous échappent encore. De Grâce soyons assez sages pour avouer que l'explication de tant de phénomènes ufologique ou paranormaux nous échappe et ne cherchons pas à tout prix à vouloir trouver une explication pour donner l'impréssion d'être dans le coup, de s'y connaître".

Il faut posséder ou acquérir une honneteté intellectuelle suffisante afin d'être pris au sérieux. Convaincre les autres n'est pas le but du CERPI certes, mais c'est un état d'esprit qu'il ne faut pas négliger car il est indispensable pour être

crédible. Chacun de nous est libre (et heureusement) d'avoir au sujet de l'origine des OVNI ou des esprits frappeurs une opinion mais ce n'est pas forcement la solution, la vérité.

En voulant servir l'ufologie par exemple ou, tel ou tel pouvoir surnaturel n'en soyons pas de mauvais agents. L'attitude de certains amis vis à vis des sceptiques peut faire croire quelquefois à la provocation. Ne desservons pas une cause en voulant trop bien la défendre. D'ailleurs pourquoi parler de défense. Parcequ'elle est attaquée. Soyons donc parmi les bons avocats et non les mauvais.

L'ufologie et la parapsychologie sont encore au berceau. Elles ont toute la vie devant elles pour grandir, se développer et devenir adultes.

Alors soyons prudents et patients pour leur laisser quand elles seront majeures le soin de nous dire qui elles sont.

F. COLOMBIER

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

(compte rendu de la réunion trimestrielle du 16 Novmebre 75)

Le CERPI se devant d'informer simultanément tous ses adhérents il a été décidé d'élaborer un bulletin d'information mensuel, cette tâche a été confiée à François COLOMBIER et à Claude SOURIS. Ce périodique comprendrait en outre des articles écrits par ceux qui le désirent. Articles qui devront être expédiés aux responsables. La parution du premier numéro est prévue pour le 10 Janvier 1976 environ.

Enquête C E R P I 16 / 17

(n° 1 - C. et R. SOURIS) de notre secteur de la CHARENTE

Sur une lettre du 16 mai 1975, nous nous sommes rendus chez Monsieur LUCAS, Agriculteur à Mailleborchie à VILLEBOIS-LAVALETTE en Charente, et nous reproduisons ci-après sa déclaration :

" Vendredi 25 Avril 1975 à 20 h 55 environ, ciel clair avec un beau couché de soleil, ma femme et moi roulions en voiture sur la D 14 reliant Chateauneuf sur Chte à Hiersac, en direction d'Hiersac, nous sortions du hameau "Chez Touchard", soudain en direction du nord, à une distance estimée entre 2 et 4 km nous voyons une lumière (forme décrite plus loin) dont la trajectoire venant de l'ouest et allant vers l'est avec un angle plus prononcé que si nous avions affaire à un avion.
L'altitude était basse, lorsque nous vîmes la lumière, elle approchait en direction du sol, à l'horizon, qui nous paraissait à cet endroit un peu plus haut que nous, du fait du valonnement du terrain. La trajectoire a été visible peut être 3 à 4 secondes avant de disparaître à nos yeux derrière des arbres situés en haut d'un léger relief. Nous avons supposé que cet objet s'était posé, sans pouvoir le garantir.
Sa vitesse était de l'ordre de celle d'un jet qui approche de la piste d'atterrissage."



La partie hachurée de l'objet était plus brillante que l'arrière, mais pourtant pas plus lumineuse que la lune (pleine ce soir là). La partie arrière faisait comme une lueur due à des étincelles bien jaune. Son diamètre apparent était pour moi comparable à celui de la lune ; pour ma femme cela paraissait plus gros(légèrement)."

T E C H N O L O G I E

Le détecteur à variation magnétique

Ce sujet devait être pour le numéro du mois de Février mais devant le besoin pressant d'en équiper la plus grande partie de notre champ d'action, j'ai pensé que je me devais de le faire paraître ce-mois-ci, besoin pressant je m'explique :

1°) Maurice CHATELAIN, spécialiste des communications dans l'espace et chargé du système de communication et d'informatique sur la fusée APollo à la NASA, a fait part il y a quelques jours et céci lors d'une émission à la télévision (Apostrophes) d'une recrudescence du survol de la terre par des OVNI prévu par lui pour le mois de décembre.

2°) Je viens de mettre en service un deuxième détecteur depuis le 2 décembre et j'ai eu au moment où j'écris ces lignes, vendredi 5 Décembre 75, 2 perturbations du champ magnétique. La 1ère durant 3 secondes, à 9 h 10 avec un ciel nuageux, la 2ème à 13 h 15 durant 1 seconde toujours avec le même ciel.

il est donc nécessaire et urgent d'équiper le plus grand nombre possible d'adhérents, de détecteur dans ce but.

Voici les plans pour réaliser sans frais cet appareil :

1° Matériel
- 1 plaque de contreplaqué de 38 cm x 20 cm avec 8 mm d'épaisseur
- 1 ampoule de lampe de poche (hors d'usage de préférence)
- 30 cm de fil de cuivre (1 x 1,5 m/m 2)
- 1 aiguille à tricoter en acier de 30 cm de long
- 1 sonnerie utilisable sur piles
- 2 piles ordinaires 4,5 volts
- 1 tête de pointe bic

coupée ici

- 4 vis en cuivre

2° Montage

1) mettre 2 vis au centre de la plaque avec un écartement de 5 cm ; mettre 2 autres vis côte à côte sur le champs du bois (coté largeur)

A
B
C
D

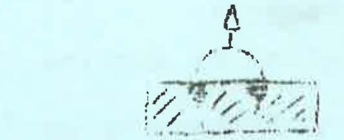
vu de dessøus

de face

2) couder 9,5 cm de fil de cuivre et les souder aux 2 vis qui sont sur la plaque, et en souder 2 autres centimètres sur cet arceau ainsi formé (penser que la 2ème soudure flèchée ne sera à faire que lorsque la partie pivotante sera passée à l'intérieur.

3) prendre une pointe de stylo à bille (prendre bien soin de nettoyer l'intérieur de l'encre qui s'y trouve) couper suivant ce schéma

et encapuchonner (en y mettant de l'araldite) la tige de 2 cm avec celui-ci

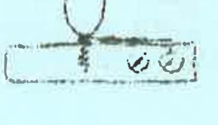


4) prendre l'ampoule, la couper suivant le dessin et après avoir créé un passage à l'intérieur de cette ampoule pour qu'elle puisse venir s'appuyer sur la pointe du stylo (librement), souder sur les 2 côtés de celle-ci 2 demis arceaux de 5 cm de longueur chacun qui vont être à leur tour soudés sur l'aiguille aimantée (en respectant l'équilibre)

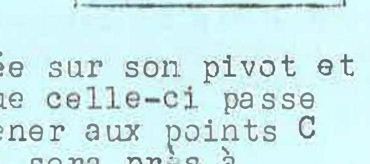


5) souder un fil qui prendra dessous la plaque à la pointe de la vis A et l'amener à la tête du clou C

6) souder à la tête du clou E un fil en U et relier à l'aide du fil le clou E au clou D

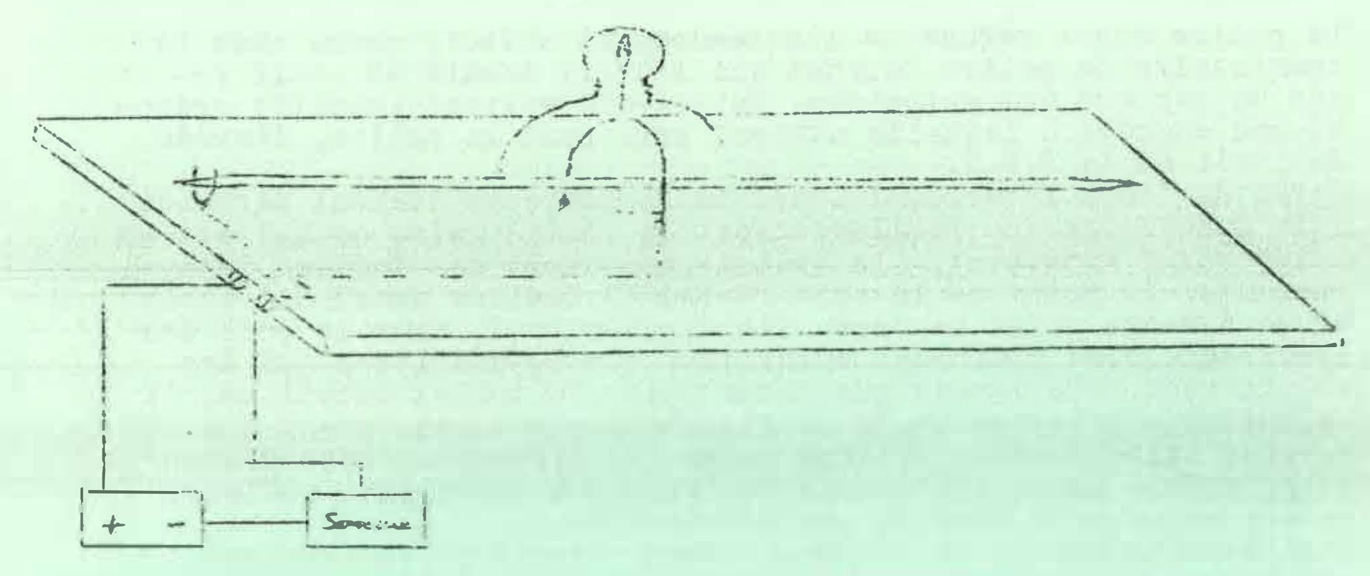


7) un autre fil sera soudé entre le point F et le point G



8) il faut ensuite mettre l'aiguille aimantée sur son pivot et l'oreienter au nord en ayant bien soin que celle-ci passe entre le fil en U. Il suffira alors d'amener aux points C et D le système de sonnerie et l'appareil sera près à fonctionner.

SCHEMA COMPLET DE L'APPAREIL



N.B. pour aimanter une aiguille d'acier (aiguille à tricoter) il suffit de passer plusieurs fois le coté d'un aimant sur un des bouts de l'aiguille, et l'autre coté de ce même aimant sur l'autre bout de l'aiguille.

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

U N   D O S S I E R   C E L E B R E . . . .

"L'AFFAIRE QUAROUBLE"

Voici l'étrange aventure survenue à Quarouble en 1954 à un ouvrier métallurgiste de 34 ans, Marius Dewilde.

"Dewilde raconta aux autorités qu'il s'était couché comme d'habitude à 10 H 15 du soir, le 10 Septembre 1954. Son chien s'était mis quelques minutes plus tard à hurler, il s'était levé, avait enfilé son pantalon et s'était glissé au dehors avec une lampe de poche, pour aller voir ce qui se passait. Le Chien était venu rampant à ses pieds, ce qui n'était pas dans ses habitudes. Dewilde avait alors aperçu, disait-il, une grande masse sombre dont la silhouette se détachait faiblement sur la voie ferrée proche et, ayant entendu un bruit de pas, il avait donné quelques coups de lampe electrique de-ci de-là et avait alors surpris, dans le faisceau de sa lampe, à moins de 6 m de lui, deux très petite créatures ressemblant à des hommes. Elles portaient une sorte de casque brillant comme ceux des scaphandriers et avaient entre 1 m et 1 m 20 de hauteur.
Il avait couru, dans le jardin, leur barrer la route et, à ce moment-là, un faisceau de lumière aveuglante était sorti de l'objet et il avait été étourdi. "J'étais comme paralysé, raconta-t-il à la police, je ne pouvais bouger ni les bras ni les jambes. Je ne pouvais pas crier. Tant que cette lumière resta braquée sur moi je ne pus rien faire." Il avait vu comme une porte s'ouvrir dans l'objet sombre et, un moment après, celui-ci s'était mis à monter lentement, tout droit, puis à toute vitesse, en grondant. Dès qu'il avait été en état de bouger, Dewilde avait couru au commissariat de police qui n'était qu'à 1500 m .

(Affaire QUAROUBLE - suite)

La police ayant refusé de l'entendre, il s'était rendu chez le commissaire de police Gouchet qui l'avait écouté et avait remis un rapport aux autorités. Celles-ci avaient aussitôt ordonné une enquête à laquelle avaient pris part la police, l'armée de l'air et la D.S.T.
Après de longs interrogatoires, les enquêteurs étaient parvenus à la conclusion que Dewilde disait la vérité mais, ce qui est au moins aussi important, ils avaient découvert des indices intéressants. Au point de la voie ferrée où Dewilde avait dit avoir vu un étrange objet reposer, ils découvrirent, dans le bois des traverses, cinq profondes entailles. Les spécialistes qui les examinèrent calculèrent que, pour faire de telles entailles, il fallait une pression de 30 t. Ils s'aperçurent également que le gravier utilisé comme ballast entre les traverses était devenu très friable comme s'il avait été exposé à une grande chaleur, ce qui ne pouvait être dû aux locomotives.
D'autres témoins de la région avaient raconté qu'ils avaient, eux aussi, vu un étrange objet lumineux cette nuit-là, mais c'est le récit de Dewilde qui parut le plus intéressant."

""""""""""""""""""""""""""

COMPTE RENDU DE LA REUNION TRIMESTRIELLE DU 16 NOVEMBRE 1975

à laquelle assistait une quinzaine de personnes dont 11 adhérents, les absents étant excusés.

Après avoir brièvement rappelé la genèse du C.E.R.P.I. son président, à l'égard des nouveaux venus ou futurs adhérents, a défini le but de la réunion trimestrielle, à savoir l'information de tous les adhérents sur le travail de l'Association, son Administration, ses créations passées et ses ambitions.

Le problème des permanences fut évoqué puisque depuis 3 mois, seulement 6 ou 7 adhérents tenaient chacun leur tour une permanence. Au terme d'un vote à main levée l'obligation pour tout adhérent de tenir au moins une permanence d'une demi-journée par an fut adoptée à l'unanimité.

Après un appel aux volontaires, le Conseil d'Administration du CERPI composé de 4 membres (B. MARSIN, C. SOURIS, M. SOURIS, et R. SOURIS) s'est adjoint un 5ème membre Jean-Pierre CLERFEUILLE. En 1976, lors de l'Assemblée Générale (dont la date n'est pas encore fixée) le C.A. devra comprendre 6 membres.

Un comité d'action CERPI a été créé composé d'adhérents de bonne volonté.

Il a été rappelé que tous les adhérents qui ne détenaient pas encore leur carte d'identité qu'elle se trouve à leur disposition contre 2 photos d'identité.
Cette carte ne peut être utilisée pour enquêter qu'aux conditions suivantes :
- l'adhérent doit justifier de plus de 6 mois de présence CERPI
- avoir plus de 18 ans
- avoir effectué au moins une enquête avec un enquêteur et recevoir l'autorisation du C.A. ou du responsable de secteur
- en faire la demande

=> 8